



ALPES FORMATIONS

FORMATION ASSISTANT DE PREVENTION

OBJECTIFS

- Comprendre les missions de l'assistant de prévention et son rôle dans la sensibilisation aux risques professionnels au sein de la fonction publique
- Évaluer les conditions de travail et l'environnement professionnel afin d'identifier des actions de prévention et de sensibilisation à mettre en œuvre

PROGRAMME

Cadre juridique et acteurs de la prévention

- Cadre légal : Décret 85-603, décret 82-453 (État), Code du travail (article L4141-4)
- Obligations des employeurs et des agents
- Acteurs de la prévention : Rôle de l'assistant de prévention, du conseiller de prévention, Comité Social Territorial (CST)
- Responsabilité pénale et civile
- Droit de retrait : enjeux et conséquences

Identification des risques professionnels

- Évaluation des risques : Méthodes d'analyse (analyse de poste, études ergonomiques).
- Risques physiques et chimiques : Exemples concrets (produits dangereux, manutention, chutes).
- Risques psychosociaux : Stress, harcèlement, burn-out.
- Arbre des causes : Outil d'analyse pour les accidents du travail.
- Visite de terrain : Application des méthodes d'évaluation sur un site de travail (in situ ou via outils de simulation virtuelle).

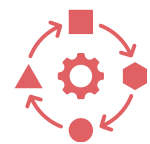
Outils de prévention et plan d'action :

- Plan de prévention : Définir les objectifs, prioriser les actions, suivre les indicateurs.
- Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) : Rédaction, mise à jour, implication des acteurs concernés.



PUBLIC

Assistant et
conseiller de prévention



PRÉ-REQUIS

Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite « Bases en prévention des risques professionnels » via l'INRS



DURÉE ET PARTICIPANTS

5 jours (35 heures)



VALIDATION

Remise d'une attestation
individuelle de formation



04 76 55 60 38
06 50 80 31 16

alpesformations.fr

contact@alpesformations.fr

ALPES FORMATIONS

Adresse : 4, Rue Léon Béridot - Les Jardins d'Épione 38500 VOIRON

SAS au capital de 1 000 € - RCS Grenoble

Siret : 977 467 695 00010 - TVA intracommunautaire : FR74977467695



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ALPES FORMATIONS

FORMATION ASSISTANT DE PREVENTION

- Fiches de sécurité : Utilisation des fiches de sécurité pour les postes à risques.
- Communication et sensibilisation : Techniques d'animation de réunions, formation des agents, organisation d'ateliers de prévention.
- Exercices pratiques : Simulations de situations à risque, discussions de groupe.

Études de cas pratiques et mise en situation

- Études de cas concrets : Analyse des accidents du travail récents dans la fonction publique, proposition d'actions correctives.
- Travail collaboratif : Élaboration en groupe d'un diagnostic complet sur un cas d'étude fictif ou réel.
- Atelier pratique
- Réflexion sur la montée en compétence

Synthèse, évaluation des acquis et plan d'action personnalisé

- Quiz d'évaluation des connaissances
- Plan d'action personnalisé
- Bilan de la formation
- Évaluation finale

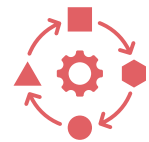
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Supports théoriques : Dossiers juridiques, fiches de sécurité.
- Pratiques : Mise en situation, visites de sites (physiques ou virtuelles), simulations d'accidents du travail.
- Outils numériques : Utilisation de logiciels de simulation, outils collaboratifs.
- Évaluations : Auto-évaluation, quiz, évaluation pratique en fin de formation.



PUBLIC

Assistant et
conseiller de prévention



PRÉ-REQUIS

Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite « Bases en prévention des risques professionnels » via l'INRS



DURÉE ET PARTICIPANTS

5 jours (35 heures)



VALIDATION

Remise d'une attestation
individuelle de formation



04 76 55 60 38
06 50 80 31 16

alpesformations.fr

contact@alpesformations.fr

ALPES FORMATIONS

Adresse : 4, Rue Léon Béridot - Les Jardins d'Epione 38500 VOIRON

SAS au capital de 1 000 € - RCS Grenoble

Siret : 977 467 695 00010 - TVA intracommunautaire : FR74977467695



REPUBLIQUE FRANÇAISE